

Le mildiou frappe déjà le Bordelais, en proie aux vignes en friche

Jean-Charles Galiacy, jc.galiacy@sudouest.fr



En juillet 2023, le ministre de l'Agriculture

Les premiers symptômes de la maladie sont apparus très tôt. Les viticulteurs s'inquiètent d'une prolifération accrue

À Targon, en ce long pont de l'Ascension, Julien Luro s'agite encore dans ses vignes. « Je n'avais jamais vu le mildiou frapper si tôt », lâche le propriétaire d'une cinquantaine d'hectares dans l'Entre-deux-Mers. « Peut-être est-ce dû à la forte épidémie de l'année dernière et à l'inoculum resté dans le sol ? »

Cauchemar de bien des exploitants au cours de l'été 2023, l'algue champignon qui s'attaque aux feuilles puis aux grappes de raisin revient en tout cas frapper le vignoble bordelais depuis plusieurs jours, de manière virulente et avancée.

Dans son dernier bulletin végétal, communiqué mardi, la Chambre d'agriculture de Gironde souligne les « conditions climatiques favorables à son développement » et se montre pessimiste pour les jours à venir, laissant craindre une augmentation du risque potentiel qui va « devenir majoritairement très fort ».

En d'autres termes, cela sent le roussi, dans un vignoble qui trinque déjà énormément au niveau économique. Edwige Reber, conseillère viticole à la Chambre d'agriculture, entame sa 25^e campagne dans les vignes girondines. Elle non plus n'avait jamais connu pareille précocité dans l'attaque. « Ni aucun viticulteur que je suis, même les plus anciens », livre-t-elle. Le mildiou, comme parfois, frappe de façon erratique. « Ce n'est pas du tout homogène dans le département, précise la technicienne. Le Grand Libournais et les Graves sont, par exemple, assez touchés. Dans ces zones, les poussées précoces de végétation et les sols plus chauds ont sans doute favorisé sa venue. »

«Boulets aux pieds »

Même à l'échelle micro-locale, l'algue se montre aléatoire dans ses offensives. Dans le Blayais, Corine Baudoin, vigneronne sur une dizaine d'hectares à Bayon-sur-Gironde, voit le mildiou se propager, avec parfois des grappes déjà touchées, parfois des feuilles. « Des parcelles sont affectées, d'autres non, dit-elle. On ne comprend pas très bien pourquoi... » Et pourtant, à 60 ans tout rond, la dame affiche de la bouteille. « Nous avons vraisemblablement un stock d'inoculum qui s'est accumulé avec cette succession d'années favorables à l'apparition de la maladie », indique Edwige Reber.

Une certitude, cela tape fort. Et n'augure rien de bon, la météo annonçant un retour de la pluie la semaine prochaine. Dans l'Entre-deux-Mers, Thierry Faure, qui a perdu les deux tiers de sa récolte l'an dernier en raison du mildiou, soupire encore de dépit. « On redémarre avec des boulets aux pieds. Si la météo continue, cela va être une catastrophe », pronostique-t-il. L'exploitant déplore surtout toutes les vignes en friche autour de chez lui qui pourraient être des catalyseurs d'épidémie. « Il y a des parcelles abandonnées, des voisins qui n'ont pas taillé leurs vignes ou des propriétés qui n'ont pu mener leur programme d'arrachage à cause des pluies incessantes », dit-il.

Selon Julien Luro, également voisin de friches, cette proximité devrait être problématique dans les jours qui viennent. « Les friches ne sont pas encore contaminées, explique-t-il. C'est un effet normal, les vignes traitées extériorisent d'abord les symptômes avant celles qui ne le sont pas. À partir de la semaine prochaine, les vignes en friche devraient être contaminantes. »

« Ce n'est pas du tout homogène dans le département. Le Grand Libournais et les Graves sont assez touchés »

Quelles solutions ?

Dans ce contexte, Jean-Samuel Eynard a écrit au préfet de la Gironde Étienne Guyot, il y a quelques jours, afin de lui rappeler ce nouveau risque majeur pesant sur la viticulture girondine. « La prophylaxie fonctionne très bien pour l'animal mais pour le végétal, il n'y a rien », lance le président de la FDSEA girondine. « Si une épidémie frappe à votre porte, vous avez plus de chance d'y échapper si tout le monde autour de vous se trouve bien portant, non ? » Parmi les solutions envisagées, le représentant syndical agite notamment l'idée « d'une levée de fonds » pour un arrachage des parcelles en friche chez ceux « qui ne le font pas ou ne peuvent le faire ». Sinon se murmure la possibilité d'amendes... Mais qui irait aujourd'hui sanctionner des entreprises viticoles déjà exsangues ?

Une autre certitude : le vieux chiffre de 2 000 hectares de vignes en friche en Gironde, évoqué lors de la venue du ministre de l'Agriculture Marc Fesneau l'été dernier, ne fait même plus sourire, tellement il semble en dessous de la réalité. « Nous sommes largement au-dessus », explique le représentant de la FDSEA pour qui « il est urgent de trouver une solution ». À Targon, Thierry Faure indique s'être plaint à de multiples reprises à l'administration de ces parcelles abandonnées qui menacent la pérennité de son exploitation : « Je n'ai pas eu de réponse : on est complètement laissés à notre triste sort. »

« Si la météo continue, cela va être une catastrophe »